

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAULON-LA-RUE COMPTE-RENDU

Lancement des Orientations d'Aménagement et de Programmation
Le lundi 03 février 2020 à 17h00 en mairie

Objets de la réunion

- Lancement des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Présences

- **Le Comité de pilotage**

Alexandre GARNERET – Maire de Saulon-La-Rue
Pascale REMONDINI – 2^{ème} adjointe
Frédéric LAUTERBORN – conseiller municipal
Mireille SABRI – conseillère municipale

- **Le bureau d'études**

Teddy LOYER – Bureau d'études Géostudio
Mathilde LE GUILLOU – Bureau d'études Géohabitat

Introduction

La réunion a pour objet de démarrer l'élaboration des OAP. Le bureau d'études commence par une présentation de la pièce OAP, puis les élus et le bureau d'études se retrouvent autour d'une table avec les plans de la commune afin de dessiner les premières idées d'Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Déroulement de la séance et principales remarques

Les élus ciblent les principales thématiques qu'ils souhaitent voir développées plus particulièrement dans les OAP :

- **la végétalisation des entrées de ville dont** un site au Sud-Ouest vers la ferme et un second en lien avec le développement programmé de la SONOFEP. L'objectif est de combiner l'intérêt paysager et la sécurité routière.

A ce sujet ils souhaiteraient obtenir la possibilité de créer un second accès vers la SONOFEP pour permettre aux poids lourds de desservir l'extension du site et ainsi régler les problématiques d'accès et de stationnement dans la rue actuellement sollicitée,

L'OAP devra également veiller à ce que le stationnement du public ne soit plus réalisé sur la voirie publique.

- **la gestion des déchets** dans les futurs aménagements pour faciliter la collecte sans pour autant créer des boulevards dans les petits quartiers,

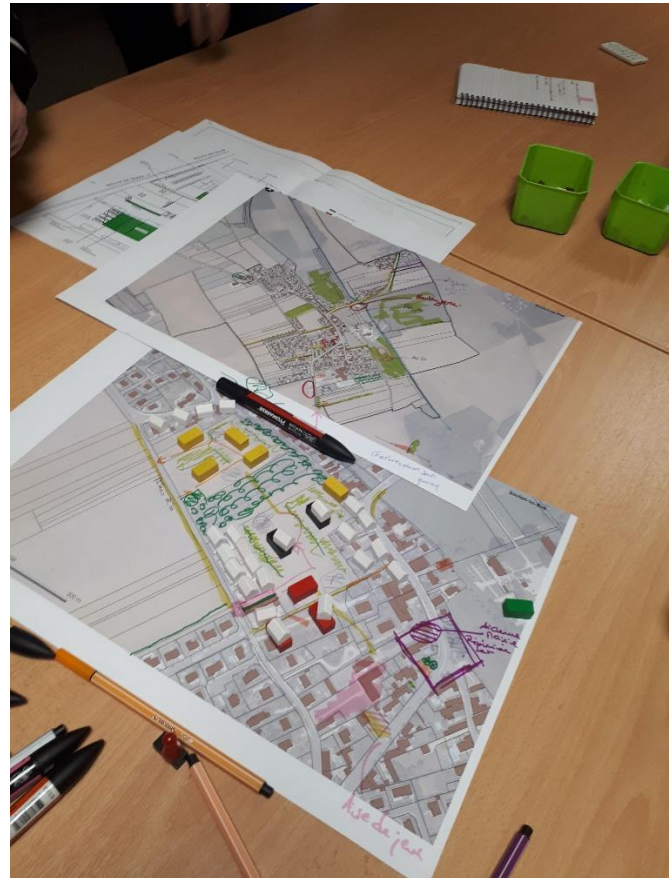
- prévoir une emprise publique pour **desservir la rue des Chênetaux vers le pôle scolaire et administratif**. Cette emprise pourrait faire l'objet à l'avenir d'un emplacement réservé.

Un travail est réalisé pour imaginer plusieurs scénarios du développement du quartier des Chênetaux. La densité est au cœur du sujet car le PLU doit être en mesure de proposer une solution favorisant des densités attendues à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale en cours de modification mais aussi l'attente des habitants d'aménagements plus proches d'une ambiance rurale et conviviale que de zones périurbaines mal maîtrisées.



Les illustrations de cette réunion ne constituent aucunement un plan d'aménagement. Cet atelier vise plutôt à tester quelles sont les attentes de la municipalité et quels types de propositions pourraient être faites en matière de paysages, d'environnement, d'architecture et d'urbanisme.

Ce travail sera conduit sur d'autres sites stratégiques.





actes *à l'usage de l'act*



à l'usage de l'act



Suite à donner

Prochaine réunion :

- Le jeudi 6 février 2020 à 19h : présentation du PADD aux habitants

